



Visana Help

Vous vous faites du souci pour vos collaborateurs et collaboratrices?

Visana Help est votre interlocuteur dans les situations de travail complexes et difficiles. Contactez-nous et nous soutiendrons votre collaborateur/trice lors d'un entretien personnel puis en déduirons les possibilités d'action.

Craignez-vous un arrêt de travail prolongé?

Comment fonctionne Visana Help?

Vous informez la personne concernée quant à la prestation de service Visana Help et nous demandez de prendre contact avec elle. Signalez-nous la situation à visanahelp@visana.ch et vous recevrez le formulaire de déclaration détaillé. Visana mène ensuite un entretien d'évaluation avec la personne concernée et clarifie la situation en détail. Lors d'une conférence de cas, nos experts/es discutent du rapport d'évaluation. Ils élaborent des options d'action pour la personne concernée et recommandent des spécialistes pour leur mise en œuvre.

Que coûte Visana Help?

La prestation de service Visana Help est gratuite pour les entreprises clientes de Visana et comprend l'analyse de cas, l'entretien d'évaluation, la conférence de cas et les recommandations d'action.

Les éventuels coûts liés à la mise en œuvre des mesures choisies sont pris en charge par la personne concernée, par l'assurance obligatoire des soins ou par l'employeur.



Réception de la demande du client/de la cliente

Mandat avec formulaire de déclaration



Prise en charge par un/e spécialiste Visana

Réponse au mandataire



Évaluation

Réalisation de l'entretien avec la personne concernée



Conférence de cas Visana

Élaboration d'options d'action
Orientation éventuelle vers des spécialistes



Conclusion Visana

Expédition du rapport d'évaluation à la personne concernée et avis de conclusion au mandataire

Avons-nous éveillé votre intérêt?

Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter.

031 357 88 18

visanahelp@visana.ch